



Déclaration liminaire - CTSD du 30 mars 2021 pour l'UNSA Éducation

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD

Dans notre département la création de 40 emplois ne permettra pas l'amélioration des conditions d'enseignement au-delà des dédoublements et limitations d'effectifs. En effet, la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017, empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, remplacement pour remplacer les enseignants fatigués par des conditions de travail difficiles et par des sollicitations ministérielles changeantes et non anticipées, mais aussi pour la formation initiale et continue et pour le temps dévolu à la direction d'école.

La direction d'école est un chantier majeur de ces derniers mois. Les évolutions sont là, bien qu'encore insuffisantes. L'Unsa Education continue d'œuvrer auprès du ministère pour obtenir une amélioration des conditions de travail et de la rémunération de l'ensemble des directrices et directeurs d'écoles. La crise sanitaire a mis en exergue le dévouement des directeurs et directrices d'école dans l'efficacité de leur mission, particulièrement dans les mises en œuvre, depuis un an, des différents protocoles, désormais dans l'organisation des tests à prélèvements salivaires et/ou la gestion des classes non remplacées en raison de la circulation du virus. L'UNSA Education se satisfait que le régime des décharges pour les directions 9 et 13 classes mais aussi pour les écoles de 1 à 3 classes soit amélioré dès la prochaine rentrée scolaire en Loire Atlantique, c'est le point nécessaire et indispensable à ce que les collègues perdurent dans leur fonction.

Concernant les RASED , il est temps que la tendance s'inverse. Ils ont été fragilisés ces dernières années alors qu'ils jouent un rôle essentiel dans le traitement de la grande difficulté, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Il est également indispensable de renforcer le nombre des enseignants référents et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL, en leur proposant une rémunération complémentaire raisonnable.

Pour la vision globale que promeut l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par son sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation Nationale, ce qui engendre dans notre département l'absence d'un médecin de prévention. Seule une véritable revalorisation de leurs métiers et de leurs conditions de travail pourrait inverser la tendance.

Nous vous remercions.